



### Ordinogramme de procédure de mariage international

Mariage entre un(e) Japonais(e) et un(e) étranger(ère)

Le Japonais ou la Japonaise doit remplir les conditions maritales requises conformes à la loi japonaise. L'étranger(ère) doit remplir les conditions maritales requises dans son pays d'origine.

|                     |  |
|---------------------|--|
| documents à fournir | <ol style="list-style-type: none"><li>1 Formulaire de la déclaration de mariage (se le procurer au guichet de la mairie de son domicile et les signatures et les sceaux de deux témoins majeurs doivent être appliqués.)</li><li>2 Actes d'état civil (de Japonais(e))</li><li>3 Certificat prouvant l'aptitude légale au mariage en satisfaisant aux conditions de mariage du pays d'origine (de l'étranger(ère)), ou un autre document qui peut le remplacer</li><li>4 Carte d'enregistrement d'étranger</li><li>5 Passeports (preuve de la nationalité)</li></ol> |
|---------------------|--|

Déposer la déclaration de mariage auprès de la mairie de la municipalité correspondante au lieu de domicile d'un des deux conjoints, ou celle à laquelle le domicile légal du conjoint(e) japonais(e) se trouve.

A la réception, le mariage au Japon se conclut

Demander de délivrer sur place le certificat de réception de la déclaration maritale

**Le conjoint(e) étranger(ère) procède à la formalité de mariage dans son pays d'origine**

La procédure maritale étant variable selon les pays, se renseigner auprès de l'Ambassade ou du Consulat du pays d'origine au Japon.

A la réception, le mariage dans le pays d'origine se conclut

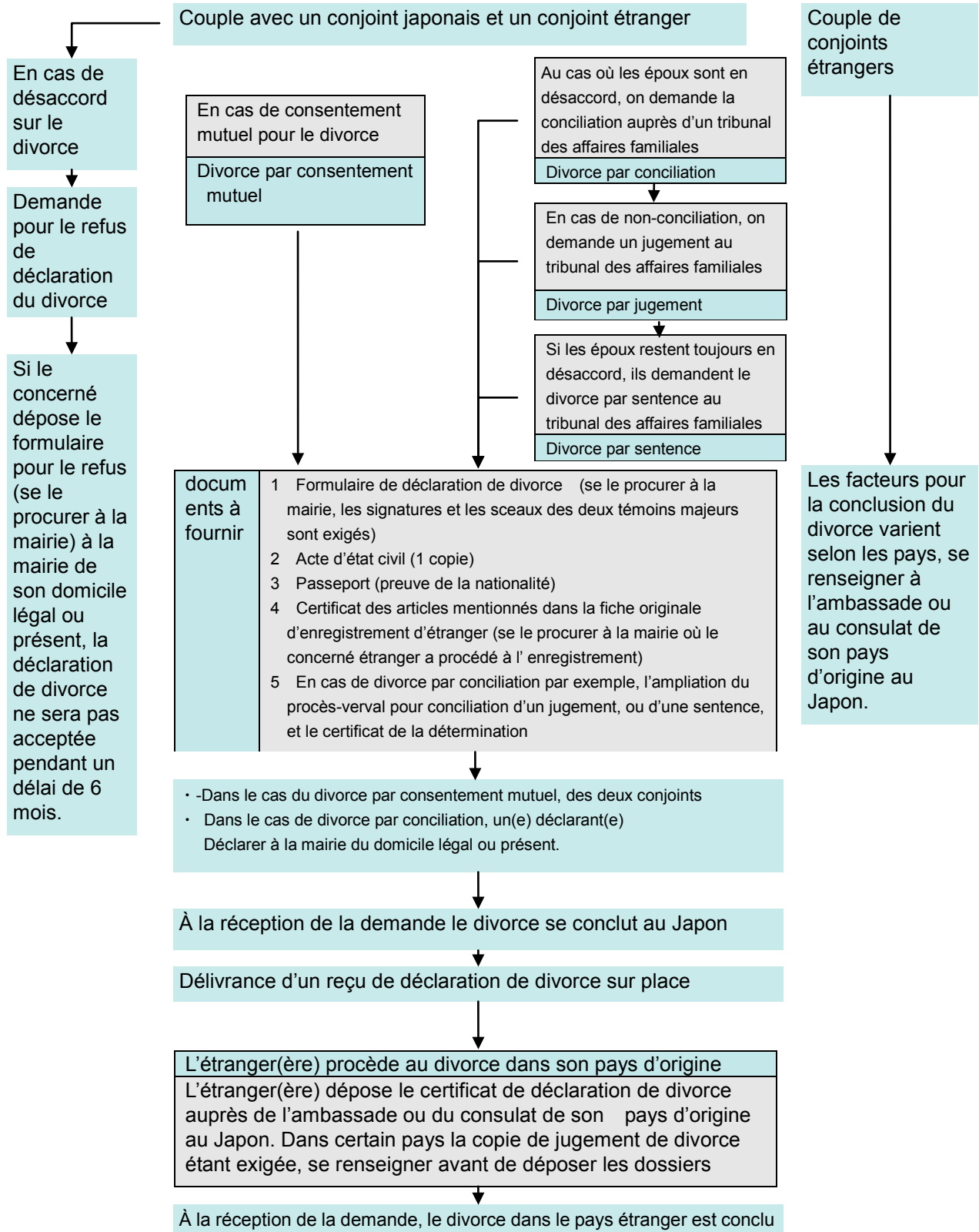
Si l'étranger(ère) désire changer le statut de résidence au titre d'époux(se) d'un(e) Japonais(e), se renseigner dans le bureau d'immigration correspondant à son domicile.

Mariage entre un(e) Japonais(e) et un(e) étranger(ère)

Les facteurs de la conclusion de mariage étant variables selon les pays, se renseigner auprès de l'Ambassade ou du Consulat du pays d'origine qui sont au Japon, conformément aux formalités de ce pays. En cas de procédure du mariage à la mairie de la municipalité japonaise, se renseigner auprès du bureau de la mairie.



### Ordinogramme de procédure de divorce international





## C Mariage, Divorce

▀ [C Mariage, Divorce](#)

Dans ce chapitre on explique comment se déroulent le mariage et le divorce d'un(e) étranger(ère) conformément à la loi japonaise. La différence principale avec une personne de nationalité japonaise, c'est de déposer la déclaration de mariage ou divorce dans son pays d'origine aussi bien qu'au Japon. En plus il faut tenir compte que, diverses formalités sont nécessaires après le mariage ou le divorce. Faites-les sans oublier.

### 1 Mariage

Dans un mariage international il faut observer les règlements des deux pays concernés. Il est également important de procéder à la formalité du mariage dans les deux pays.

Concrètement, mise à part la déclaration de mariage, à partir de l'enregistrement de l'étranger, diverses formalités ([se référer à ; 3 Formalités après le mariage ou le divorce](#)) sont prévues par les lois correspondantes, ne les oubliez pas. Dans la plupart des cas la formalité se fait par l'intermédiaire du lieu de travail ou de l'école, pensez bien à les signaler.

#### 1-1 Mariage au Japon

Les conditions maritales requises conformément à la loi japonaise sont les suivantes, tout doit être rempli.

- Age de mariage: 18 ans révolus pour les hommes, 16 ans résolus pour les femmes (Code Civil No. 731)
- En cas d'un mariage d'un jeune de moins de 20 ans, le consentement des parents est exigé (Code Civil No. 737)
- Les concernés ne seront pas bigames (Code Civil No. 732).
- Pour une femme qui se remarie, une période de 6 mois doit s'être écoulée depuis la date du divorce légal (Code Civil No. 733)
- Le mariage n'est pas consanguin (directe ou indirecte) (Code Civil No. 734)



### 1 Mariage

#### 1-2 Déclaration de mariage

La déclaration de mariage est une déclaration que l'on dépose à la mairie de son domicile au moment de se marier. Les conditions maritales requises sont variables selon les pays, ainsi un(e) Japonais(e) doit remplir les conditions maritales du Japon, et un(e) étranger (ère) doit remplir les conditions maritales de son pays. L'étranger(ère) allant se marier doit déposer le Certificat d'aptitude légale au mariage en satisfaisant aux conditions de mariage requises par son pays d'origine pour prouver qu'il ou qu'elle remplit les conditions pour se marier.

Ce Certificat d'aptitude légale au mariage se délivre à l'ambassade ou au consulat au Japon, et s'il est mentionné en langue étrangère, une traduction sur laquelle se trouvent la signature et le sceau du traducteur doit être accompagnée. S'il s'agit d'un pays qui ne fournit pas le certificat d'aptitude marital, il faudra fournir un autre document à la place de celui-ci. Pour le détail s'adresser à la mairie.

| documents à fournir  | déposer à / se renseigner à  | à partir de quand / jusqu'à quand | qui déclare                      |
|--|--|-----------------------------------|----------------------------------|
| <b>1 Formulaire de la déclaration de mariage (se le procurer au guichet de la mairie)</b><br>*les signatures et les sceaux des deux témoins majeurs doivent être inscrits.<br><b>2 Actes de l'état civil (en cas de Japonais(e))</b><br><b>3 Certificat prouvant l'aptitude légale au mariage en satisfaisant aux conditions de mariage du pays d'origine (de l'étranger(ère)), ou un autre document qui peut le remplacer</b><br><b>4 Carte d'enregistrement d'étranger</b><br><b>5 Passeport, etc. (qui prouve la nationalité)</b> | Déposer auprès de la mairie du domicile d'un des deux conjoints, ou à la mairie du domicile légal du conjoint japonais | Facultatif                        | Les concernés qui vont se marier |

\*En cas de besoin, demander de délivrer un certificat de réception de la déclaration maritale

#### (1) Si l'un(e) des époux est un(e) étranger(ère)

Dans le cas où un(e) Japonais(e) et un(e) étranger(ère) se marient au Japon, ils déposent la déclaration maritale conformément à la loi de l'état civil.

Ainsi les formalités au Japon se terminent, et l'étranger(ère) doit procéder aux formalités dans son pays d'origine. Le certificat de réception de la déclaration maritale étant indispensable en l'occurrence, il est recommandé de



## C Mariage, Divorce

▣ [C Mariage, Divorce](#)

demander la délivrance au moment du dépôt de déclaration de mariage. Les formalités de mariage varient selon les pays, une confirmation auprès de l'ambassade ou du consulat au Japon est requise. On conseille à l'étranger(ère) se mariant avec un(e) Japonais(e) d'aller consulter au bureau d'immigration compétant.

### **Comment remplir le formulaire de mariage**

Comment remplir le formulaire de mariage

Exceptés quelques points comme ceux ci-dessous, de la même façon que pour un(e) Japonais(e)

-Nom et prénom, date de naissance et adresse du conjoint

Ecrire en katakana, le nom et le prénom dans cet ordre. Mettre une virgule entre le nom et le prénom. La date de naissance peut être inscrite en ère chrétienne. L'adresse correspond à celle inscrite dans l'enregistrement d'étranger.

-Lieu de domicile légal

Inscrire seulement la nationalité du conjoint ou de la conjointe.

-Signature / Sceau

Seule, la signature suffit.

# Informations multilingues sur la vie quotidienne



## C Mariage, Divorce

▲ [C Mariage, Divorce](#)

Sample

**婚姻届**

平成 年 月 日届出

長 殿

|             |             |
|-------------|-------------|
| 受理 平成 年 月 日 | 届出 平成 年 月 日 |
| 第 号         | 第 号         |
| 戸籍記載        | 記載済否        |
| 満年齢         | 性別          |
| 氏名          | 住所          |
| 氏名          | 住所          |

(1) 氏名

夫 氏 妻 氏

生年月日 年 月 日 年 月 日

(2) 住所

夫 妻

(3) 本籍

夫 妻

父母の氏名

父 母 父 母

(4) 婚姻後の夫婦の氏・新しい本籍

夫の氏 妻の氏

(5) 婚姻を始めたとき

夫 妻

(6) 結婚・再婚の別

夫 妻

(7) 婚姻を結ぶ前の夫婦のそれぞれの仕事

夫 妻

(8) 夫妻の職業

夫の職業 妻の職業

届出人 夫 妻

署名 押印

住所を定めた年月日

夫 妻

電話

宅 動 携

字は略さず丁寧に書いてください。



# Informations multilingues sur la vie quotidienne



## C Mariage, Divorce

▲ [C Mariage, Divorce](#)

Sample

### 記入の注意

鉛筆や消えやすいインキで書かないでください。  
この届は、あらかじめ用意して、結婚式をあげる日または帰国を始める日に出すようにしてください。その日が日曜日や祝日でも届けることができます。【この場合、市道等で取扱うので、前日までに、戸籍担当係で下調べをしておいてください。】  
届書は、1通でさしつかえありません。  
この届書を本籍地でない役所に出すときは、戸籍抄本（個人事項証明書）、戸籍謄本（全部事項証明書）が必要ですから、あらかじめ用意してください。

|      |   | 証         |   |   | 人         |   |   |
|------|---|-----------|---|---|-----------|---|---|
| 署名   | 印 |           |   |   |           |   |   |
| 生年月日 |   | 年         | 月 | 日 | 年         | 月 | 日 |
| 住所   |   | 番地<br>番 号 |   |   | 番地<br>番 号 |   |   |
| 本籍   |   | 番地<br>番   |   |   | 番地<br>番   |   |   |

- 「婚姻者の氏名」には、戸籍のはじめに記載されている人の氏名を書いてください。
- 父母がいま婚姻しているときは、母の氏は書かないで、名だけを書いてください。  
養父母についても同じように書いてください。
- □には、あてはまるものに□のようにしるしをつけてください。  
外国人と結婚する人が、まだ戸籍の婚姻者となっていない場合には、新しい戸籍がつくれますので、希望する本籍を書いてください。
- 再婚のときは、直前の婚姻について書いてください。  
内婚のものはふくまれません。

届け出られた事項は、人口動態調査（統計法に基づく法定統計第5号、厚生労働省所管）にも用いられます。

- 署名は必ず本人が自署してください。
- 印は各自別々の印を押してください。
- 届出人の印をご持参ください。

## (2) Dans le cas où les deux époux sont étrangers

Si les deux conjoints sont de nationalités différentes et se marient au Japon, les formalités étant différentes selon les pays, ils doivent se renseigner à l'ambassade ou au consulat de leur pays au Japon. Au cas où vous procédez aux formalités maritales à la mairie au Japon, il faut se renseigner pour les documents nécessaires pour la procédure (après la réception de la déclaration maritale, demander la délivrance d'un certificat de réception de la déclaration maritale). Par la suite la déclaration maritale du pays d'origine de chaque époux est nécessaire.





## C Mariage, Divorce

▣ [C Mariage, Divorce](#)

### (3) La nationalité après le mariage

Il n'y a aucune possibilité pour un(e) étranger(ère) d'obtenir la nationalité japonaise automatiquement du fait d'un mariage avec un(e) Japonais(e). En outre pour acquérir la nationalité japonaise, il faut avoir la permission du Ministre de la Justice pour la naturalisation ([se référer à D Autres formalités 3](#))



## 2 Divorce

Lorsqu'un(e) étranger(ère) vivant au Japon divorce à l'intérieur du pays, il lui faut faire la déclaration de divorce à l'autorité japonaise. En outre il ou elle doit faire la même formalité à l'autorité de son pays d'origine. À partir de l'enregistrement à l'étranger toutes sortes de formalités ([se référer à; 3 Diverses formalités après le mariage ou le divorce](#)) sont prévues conformément aux lois. Ne pas oublier de les faire.

### 2-1 Déclaration de divorce

Au moment du divorce vous déposez la déclaration de divorce auprès de la mairie de votre domicile. À propos de divorce, il y a divorce par consentement mutuel conclu après négociation, divorce par conciliation pour lequel le tribunal des affaires familiales intervient pour la conclusion, divorce par jugement et divorce par sentence.

#### (1) Si l'un des époux est un(e) étranger(e)

Si les époux se mettent d'accord pour le divorce, la loi japonaise s'applique. Cependant, la validité du divorce dans l'autre pays étranger dépend de la loi de ce pays. Les procédures de divorce sont différentes selon les pays, il faudra donc se renseigner auprès de l'ambassade ou du consulat au Japon. Faire délivrer la réception de la déclaration de divorce, si nécessaire.

En cas de présence d'enfants, le nom et prénom de l'enfant, ainsi que les noms et prénoms de ceux qui en ont la garde doivent être indiqués.

| documents à fournir  | déposer à / se renseigner à  | à partir de quand / jusqu'à quand   | qui déclare   |
|--|--|---|---|
| <b>1 Formulaire de la déclaration de divorce (se le procurer au guichet de la mairie)</b><br>*les signatures et les sceaux de deux témoins majeurs doivent être inscrits.<br><b>2 Une copie d'Actes de l'État Civil (de Japonais(e))</b><br><b>3 Passeport</b><br><b>4 Certificat des actes d'enregistrement d'étrangers mentionnés dans la fiche originale (se référer; B Enregistrement d'étranger 2)</b><br><b>5 En cas de divorce par conciliation, par exemple, l'implication d'un procès-verbal pour conciliation, ou d'un jugement, ou d'une sentence, et le certificat de la détermination</b> | Déposer auprès de la mairie de la municipalité correspondante au lieu de domicile d'un des deux époux, ou à la mairie où le domicile légal de l'époux(se) japonais(e) se trouve. | [Divorce par consentement]<br>Facultif<br>[Divorce par conciliation ,etc.]<br>Dans les 10 jours à partir du moment où la conciliation se détermine. | [Divorce par consentement] des deux époux<br>[Divorce par conciliation, etc.<br>Un(e) déclarantle |

\*Si vous avez besoin d'un certificat de la déclaration de divorce, demandez-le.



### ● Si vous ne voulez pas divorcer

Dans le cas où votre époux(se) japonais(e) vous force au divorce et si celui-ci ou celle-ci dépose unilatéralement le formulaire de divorce avec les signatures au guichet du bureau administratif, le divorce sera conclu.

Si vous n'avez pas l'intention de divorcer, il vaut mieux faire une demande de ne pas accepter la déclaration de divorce auprès de la mairie du domicile légal ou du lieu de résidence de votre époux(se). Ainsi vous pouvez empêcher la réception de la déclaration du divorce pendant 6 mois à partir du dépôt de votre demande. Après 6 mois, si vous vous retrouvez toujours dans la même situation c'est-à-dire que le problème n'a pas été résolu, il vous faut, une nouvelle fois, déposer la même demande par écrit.

### ● Changement du statut de résidence

Quand l'étranger(ère) divorce d'une personne de nationalité japonaise, étant donné qu'il/elle n'est plus dans le registre de l'état civil. « l'époux(se) d'un(e) Japonais(e) ». C'est-à-dire que cet(te) étranger(ère) devra quitter le Japon immédiatement, mais en tout cas il/elle devra suivre la formalité du changement de statut de résidence dans un bureau d'immigration. Puisque son statut de résidence n'est plus celui de l'époux(se) d'un(e) Japonais(e), le renouvellement de la durée de résidence ne se fera plus. Si, il/elle désire continuer de vivre au Japon, il lui faudra acquérir un autre statut de résidence ([se référer à: A Statut de résidence 2-8](#)).

### ● Le couple ayant procédé à la formalité de mariage international dans les deux pays respectifs

Après avoir procédé à la formalité de divorce au Japon, si l'on oublie de faire la même procédure dans l'autre pays, cela occasionnera des problèmes en cas de remariage, dans la mesure où les concernés sont considérés toujours mariés dans ce pays.

# Informations multilingues sur la vie quotidienne



## C Mariage, Divorce

▲ [C Mariage, Divorce](#)

Sample

**離婚届**

平成 年 月 日届出  
長 殿

|  |                |                |                |                |                |                |                |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
|  | 受理 平成 年 月 日    | 発送 平成 年 月 日    |                |                |                |                |                |
|  | 届 出            |                | 届 出            |                | 後印             |                |                |
|  | 住所             | 住所             | 住所             | 住所             | 住所             | 住所             | 住所             |
|  | 氏名             | 氏名             | 氏名             | 氏名             | 氏名             | 氏名             | 氏名             |
|  | 生年月日           | 生年月日           | 生年月日           | 生年月日           | 生年月日           | 生年月日           | 生年月日           |
|  | 住所             | 住所             | 住所             | 住所             | 住所             | 住所             | 住所             |
|  | 本籍             | 本籍             | 本籍             | 本籍             | 本籍             | 本籍             | 本籍             |
|  | 結婚の理由          | 結婚の理由          | 結婚の理由          | 結婚の理由          | 結婚の理由          | 結婚の理由          | 結婚の理由          |
|  | 同居する前の住所       | 同居する前の住所       | 同居する前の住所       | 同居する前の住所       | 同居する前の住所       | 同居する前の住所       | 同居する前の住所       |
|  | 同居する前の世帯のおもな仕事 | 同居する前の世帯のおもな仕事 | 同居する前の世帯のおもな仕事 | 同居する前の世帯のおもな仕事 | 同居する前の世帯のおもな仕事 | 同居する前の世帯のおもな仕事 | 同居する前の世帯のおもな仕事 |
|  | 夫の職業           | 夫の職業           | 夫の職業           | 夫の職業           | 夫の職業           | 夫の職業           | 夫の職業           |
|  | 妻の職業           | 妻の職業           | 妻の職業           | 妻の職業           | 妻の職業           | 妻の職業           | 妻の職業           |
|  | 届出人            | 届出人            | 届出人            | 届出人            | 届出人            | 届出人            | 届出人            |
|  | 署名押印           | 署名押印           | 署名押印           | 署名押印           | 署名押印           | 署名押印           | 署名押印           |
|  | 住所を定めた年月日      | 住所を定めた年月日      | 住所を定めた年月日      | 住所を定めた年月日      | 住所を定めた年月日      | 住所を定めた年月日      | 住所を定めた年月日      |
|  | 連絡先            | 連絡先            | 連絡先            | 連絡先            | 連絡先            | 連絡先            | 連絡先            |

字は略さず丁寧に書いてください。



# Informations multilingues sur la vie quotidienne



## C Mariage, Divorce

▲ [C Mariage, Divorce](#)

Sample

### 記入の注意

紛争や消えやすいインキで書かないでください。  
 筆跡の氏名欄には、戸籍のはじめに記載されている人の氏名を書いてください。  
 届出は、1通でさしつかえありません。  
 この届書を本籍地でない役所に出すときは、戸籍謄本（全部事項証明書）が必要ですから、あらかじめ用意してください。  
 そのほかに必要なもの 調停離婚のとき → 調停調査の謄本  
 審判離婚のとき → 審判書の謄本と確定証明書  
 和解離婚のとき → 和解調査の謄本  
 認諾離婚のとき → 認諾調査の謄本  
 判決離婚のとき → 判決書の謄本と確定証明書

| 証 人     |           | （協議離婚のときだけ必要です） |  |
|---------|-----------|-----------------|--|
| 署 名 印   |           | 印               |  |
| 生 年 月 日 | 年 月 日     | 年 月 日           |  |
| 住 所     | 番地<br>番 号 | 番地<br>番 号       |  |
| 本 籍     | 番地<br>番 号 | 番地<br>番 号       |  |

→ 父兄がいま婚姻しているときは、母の氏を書かないで、名だけをかいてください。  
 養父母についても同じように書いてください。  
 □には、あてはまるものに□のしるしをつけてください。

→ 今後も離婚の際に称していた氏を称する場合には、左の欄には何も記載しないでください。  
 （この場合にはこの離婚届と同時に別の届書を提出する必要があります。）

→ 同居を始めたときの年月は、結婚式をあげた年月または同居を始めた年月のうち早いほうを書いてください。

→ 届け出られた事項は、人口動態調査（統計法に基づく法定統計第5号、厚生労働省所管）にも用いられます。

- 署名は必ず本人が自署してください。
- 印は各自別々の印を押してください。
- 届出人の印をご持参ください。





## C Mariage, Divorce

▣ [C Mariage, Divorce](#)

### **(2) Dans le cas de ou les deux époux sont étrangers**

Les facteurs pour la conclusion du divorce sont différents selon les pays, se renseigner auprès de l'ambassade ou du consulat du pays respectif d'origine.



## 2 Divorce

### 2-2 Divorce et enfant(s)

Si les conjoints ont des enfants de moins de 20 ans révolus, conformément à la loi japonaise, la déclaration de divorce ne sera pas acceptée sans la décision de la personne ayant l'autorité parentale paternelle (maternelle).

La parenté du père est reconnue pour un enfant né dans les 300 jours après le divorce (Code Civil No. 772).

Dans le cas de parenté différente, un appel est nécessaire.

Dans le cas où un parent sans le droit de parenté sortirait du territoire avec l'enfant, il sera susceptible d'une condamnation pour enlèvement. L'enfant doit être retourné immédiatement à ses parents de droit (Accords de la Hague, 1980).



### 3 Diverses formalités qui accompagnent le mariage ou le divorce

Suite à la déclaration de mariage ou de divorce, on doit procéder à diverses formalités comme ci-dessous.

| Formalité nécessaire  | Déposer   |
|---|---|
| Changement de statut de résidence   | Au bureau d'immigration régional  |
| Changement de l'enregistrement d'étranger   | A la mairie de son domicile<br>(se référer: <a href="#">B Enregistrement d'étranger 3</a> ) |
| Déclaration de déménagement   | A la mairie de son domicile   |
| Déclaration d'emménagement  | A la mairie de son nouveau domicile, ou à la mairie de son domicile présent                 |
| Changement d'adresse et de titulaire pour Assurance nationale de santé, ou Retraite nationale | A la mairie de son domicile   |
| Changement d'adresse et de titulaire pour le permis de conduire                               | Au commissariat de police, ou au Centre d'examen du permis de conduire                      |
| Changement des affaires personnelles  | Au lieu de travail  |
| Changement d'adresse et de titulaire pour le compte bancaire                                  | A l'établissement financier   |
| Changement du contrat d'électricité, de gaz et d'eau  | A la compagnie d'électricité, à celle de gaz et au bureau municipal des eaux                |
| Changement de lieu d'installation de téléphone, ou nouvelle installation téléphonique         | A la compagnie de téléphone   |
| Demande de transfert des courriers  | A la poste  |